

Ausschreibung zum Prix Velo Infrastrukturen 2012 Fachexkursion Velo & Tram: Koexistenz auf neuen Tramstrecken

Pro Velo Schweiz sammelt, bewertet und honoriert gute Infrastrukturprojekte, welche das Velofahren für die Bevölkerung attraktiv, komfortabel und sicher machen. Der mit CHF 10'000.- dotierte Prix Velo Infrastrukturen wird alle 2 Jahre vergeben und richtet sich sowohl an Schweizer Städte, Gemeinden und Kantone als auch an Planungsbüros, Unternehmen und Organisationen, die sich für wegweisende Veloinfrastrukturprojekte eingesetzt haben. Der Sieger wird zudem mit einer Veröffentlichung belohnt. So berichtete Mobilservice in zwei PRAXIS Beispielen über die Siegerprojekte 2010. Die Eingabefrist für die Bewerbungen ist der 31. Januar 2012.

Interessante Planungsansätze für Veloinfrastrukturen bot eine Fachexkursion der Velokonferenz Schweiz am 8. September 2011. Die Exkursion „Velo & Tram“ führte zu Fuss, per Velo und mit dem Tram entlang den neuen Tramlinien im Westen von Bern und zeigte, wie Tram und Velo in neu gestalteten Strassenräumen gemeinsam verkehren und was im Sinne einer erfolgreichen Koexistenz besonders zu beachten ist. Ein Kandidat für den Prix Velo Infrastrukturen 2012? (Sprache de, fr)

Weitere Informationen:

Prix Velo Infrastrukturen 2012 von Pro Velo Schweiz:

www.prixvelo.ch

Fachexkursion „Velo & Tram“ von Velokonferenz Schweiz:

www.velokonferenz.ch/referate.html#

Mobilservice PRAXIS Beispiel zur Langsamverkehrsoffensive LOS!:

www.mobilservice.ch/mobilservice/akten/mobilitaet/liste-aller-beispiele-1.html?&fa_view_practicalfolder_apercu_1886

Mobilservice PRAXIS Beispiel zur Veloschnellstrasse Burgdorf:

www.mobilservice.ch/mobilservice/akten/mobilitaet/liste-aller-beispiele-1.html?&fa_view_practicalfolder_apercu_1944

Inscription au Prix Vélo Infrastructures 2012 Excursion technique «Tram et vélo»: coexistence améliorée

Pro Velo Suisse compile, évalue et honore les projets d'infrastructure exemplaires destinés à rendre la pratique du vélo plus attrayante, plus confortable et plus sûre. Doté de CHF 10'000.-, le Prix Vélo Infrastructure s'adresse aux collectivités publiques ainsi qu'aux bureaux d'études, aux entreprises de transport et aux organismes touristiques. En plus du prix, les projets lauréats sont publiés pour leur valeur exemplaire. Mobilservice a abordé les deux projets lauréats 2010 dans deux cas PRATIQUES. Le délai d'envoi des candidatures 2012 est fixé au 31 janvier 2012. Dans le cadre de l'excursion technique de la Conférence Vélo Suisse le 8 septembre 2011, les participants de l'excursion «Tram et vélo», le long des nouvelles lignes de tram dans l'ouest de la ville de Berne, ont pu se rendre compte de ce qui est à prendre en compte pour atteindre une réelle coexistence entre ces deux modes de transport. Un candidat pour le Prix Vélo Infrastructures 2012? (Langues: de, fr)

Pour plus d'informations:

Prix Vélo Infrastructures 2012 de Pro Velo Suisse:

www.pro-velo.ch/fr/themes-et-projets/prix-velo/

Excursion technique «Tram et vélo»

www.velokonferenz.ch/expos%e9s.html

Mobilservice cas PRATIQUE au sujet de la Campagne soleuroise «LOS!»

www.mobilservice.ch/mobilservice/dossiers/mobilite/dossiers-disponibles-1.html?&fa_view_practicalfolder_apercu_1886

Mobilservice Cas PRATIQUE au sujet de voies directes et sans croisements pour la mobilité douce

www.mobilservice.ch/mobilservice/dossiers/mobilite/dossiers-disponibles-1.html?&fa_view_practicalfolder_apercu_1944

01.11.2011

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Projet

Communiqué de presse du 13 octobre 2011

« Prix Vélo Infrastructure 2012 » – à la recherche de projets exemplaires pour la population cycliste!

PRO VELO Suisse compile, évalue et honore les projets d'infrastructure exemplaires destinés à rendre la pratique du vélo plus attrayante, plus confortable et plus sûre. L'institution ou l'entreprise gagnante reçoit la somme de CHF 10 000.- et son projet est publié pour sa valeur exemplaire.

Qui succèdera aux lauréats 2010, à savoir L'Offensive Mobilité douce Soleure et région (prix principal), la voie longeant le chemin de fer à Berthoud et l'offre de vélos en libre-service velopass en Suisse romande?

L'inscription au Prix Vélo Infrastructure est ouverte aux villes, communes et cantons suisses, mais également aux bureaux d'études, aux entreprises de transport, aux organismes touristiques, bref, à tous les initiateurs de projets d'infrastructure porteurs d'avenir pour les cyclistes.

Le délai d'envoi des candidatures est fixé au 31 janvier 2012.

Lancé en 2005, ce concours a lieu tous les deux ans en alternance avec le Prix Vélo Entreprises » (prochaine édition en 2013). Le « Prix Vélo Infrastructure 2012 » est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média : « Commune Suisse ».

Informations et formulaires d'inscription disponibles sur : www.prixvelo.ch

Contact :

Marianne Fässler, cheffe de projet bike2school, tél. 031 318 54 15

marianne.faessler@pro-velo.ch

Jean-François Steiert, conseiller national, président de PRO VELO Suisse,
tél. 079 204 13 30

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 35 associations régionales et plus de 30 000 membres individuels.

Votre adresse fait partie de la liste d'envois de communiqués de presse de PRO VELO Suisse. Merci de nous informer si vous ne souhaitez plus y figurer en nous écrivant un mail à info@pro-velo.ch.



RÉCOMPENSE POUR DES INFRASTRUCTURES CYCLISTES D'AVENIR 2012



Prix Vélo Infrastructure 2012

— — —

PRO VELO Suisse recherche des projets, des aménagements ou des outils stratégiques exemplaires, qui œuvrent à la promotion de la petite reine auprès du grand public. Dans le cadre du «Prix Vélo Infrastructure», PRO VELO Suisse évalue et récompense des infrastructures cyclistes d'avenir et contribue à les faire connaître, afin qu'ils fassent école. Il peut s'agir d'infrastructures de stationnement ou d'une signalisation particulièrement bien pensée, de concepts de mobilité combinée innovants, d'instruments de planification ou encore d'une offre touristique cyclophile. La palette est large; et peut-être les projets de la prochaine édition l'élargiront-ils encore!

La quatrième édition du «Prix Vélo Infrastructure», s'adresse aux autorités publiques ainsi qu'aux entreprises qui contribuent, par des mesures exemplaires, à renforcer la sécurité et le confort du trafic cycliste. Le lauréat du concours recevra la somme de CHF 10 000.—. Plusieurs prix de reconnaissance seront également décernés à l'occasion d'une cérémonie et communiqués à l'échelle nationale de manière à faire connaître les projets au plus grand nombre.

Le «Prix Vélo Infrastructure» est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), velosuisse et velopa. Partenaire média: «Commune Suisse».



Prix de reconnaissance 2010
Offre bikesharing par velopass en Suisse romande

Conditions de participation

— — —

Le concours est ouvert aux cantons, régions et communes, aux aménagistes, ingénieurs et architectes, aux entreprises touristiques et de transport ainsi qu'à toute organisation qui contribue à promouvoir l'usage du vélo.

Critères

- Les projets sont destinés au grand public suisse.
- Ils revêtent un caractère exemplaire et sont susceptibles de servir de modèles.
- Ils participent à la promotion du vélo en général et améliorent le confort et / ou la sécurité des cyclistes.

Conditions cadres

- Les projets n'ont pas plus de cinq ans.
- Ils ont été mis en œuvre ou présentent des garanties de mise en œuvre. Seule exception: les paquets de mesures et les planifications ont été réalisés à au moins 50 %.

Types de mesures

— — —

Les projets incluent des éléments d'infrastructure destinés au trafic cycliste et s'inscrivent au moins dans l'une des deux catégories ci-dessous:

Mesures pour le stationnement des vélos et le trafic combiné:

p.ex. parcs à vélos, moyens en vue de faciliter les parcours mixtes

Instruments de planification, paquets de mesures et planifications schémas directeurs, plans de réseaux, stratégies, programmes de mesures:

Mesures infrastructurelles, techniques ou organisationnelles pour le trafic cycliste, le stationnement des vélos et le trafic combiné: p.ex. mesures architecturales, signalisation, marquages, parcs à vélos, mesures destinées à faciliter les parcours mixtes

Evaluation

— — —

Les projets déposés seront évalués par le jury à l'aune des critères suivants:

- Efficacité obtenue: sécurité, attrait et croissance du trafic cycliste
- Degré d'innovation: projet visionnaire, solutions inventives
- Efficience des moyens mis en œuvre
- Exemplarité: adaptable à d'autres situations
- Approche coordonnée: implication des personnes concernées
- Concept de communication

PRO VELO Suisse se réserve le droit d'effectuer des visites sur place et de se procurer des renseignements supplémentaires.

Les dossiers de participation reçus sont préalablement évalués par une commission technique de PRO VELO Suisse, avec la participation de l'Office fédéral des routes (OFROU). Les meilleurs projets sont ensuite soumis à un jury d'experts.

Formulaire de participation et envoi des dossiers

— — —

Veillez détacher le formulaire de participation ci-dessous et le remplir complètement. Il fait partie intégrante du dossier, qui doit contenir les documents suivants:

Descriptif du projet

(maximum trois pages A4).

Veillez détailler les éléments suivants:

- Situation initiale
- Méthode
- Calendrier
- Financement (public/privé)
- Organisation
- Intégration des parties prenantes
- Mise en œuvre
- Communication
- Evaluation/analyse de l'efficacité

Croquis, plans et illustrations

photos, vidéos, de préférence situation avant/après

Les documents doivent être remis, si possible, sur support électronique (CD), pour pouvoir être publiés sur le site Internet et servir au travail médiatique, ainsi que sur papier pour l'établissement d'un rapport.

Veillez envoyer votre dossier au plus tard le 31 janvier 2012 à :

PRO VELO Suisse
«Prix Vélo Infrastructure»
Case postale 6711
3001 Berne
www.prixvelo.ch
info@prixvelo.ch



Prix principal 2010
Offensive de Mobilité douce Soleure et région! (LOS!)

Formulaire de participation

— — —

Autorité, organisation _____

Adresse _____

Personne de contact _____

Téléphone, e-mail _____

Titre du projet _____

Annexes

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

Lieu et date _____ Signature _____

En signant le présent formulaire, les candidats déclarent accepter les conditions de participation. Ils attestent que toutes les indications fournies sont conformes à la vérité et autorisent PRO VELO Suisse à en vérifier l'authenticité et à publier les documents relevant des projets primés sur le site Internet, dans les rapports et dans le cadre du travail médiatique.

Veuillez envoyer le présent formulaire et les documents requis au plus tard le 31 janvier 2012 à: PRO VELO Suisse, Bollwerk 35, Case postale 6711, 3001 Berne, info@prixvelo.ch

Contact

— — —

Marianne Fässler, PRO VELO Suisse
tél. 031 318 54 15

Le «Prix Vélo Infrastructure» est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média: «Commune Suisse».

Sous l'appellation «Prix Vélo», PRO VELO Suisse décerne le «Prix Vélo Infrastructure» (2012) et le «Prix Vélo Entreprises» (2013) et selon un rythme bisannuel.

Calendrier

— — —

Mise au concours
du «Prix Vélo Infrastructure» 2012
septembre 2011

Délai d'envoi des dossiers
31 janvier 2012 (date du cachet de la poste)

Evaluation et remise des prix
printemps 2012



Prix de reconnaissance 2010
Ville de Berthoud, piste cyclable longeant les voies de chemin de fer



Jury

Marion Doerfel

Ingénieure en transport et professeure
à l'HESB «Architecture, bois et génie civil»,
Berthoud

Emmanuel Frankhauser

Ingénieur en transport;
Association suisse des ingénieurs
en transport (SVI), Genève

Cindy Freudenthaler

Déléguée vélo, ville de Lausanne

Andreas Gubler

Président et secrétaire général
de velosuisse; Association suisse
des fournisseurs de bicyclettes,
Berne

Christoph Masoner

Secrétaire général swissconnect ag,
Lucerne

Luzia Meister

Avocate;
Vice-présidente de PRO VELO Suisse,
Granges

Niklaus Schranz

Responsable vélo;
Office fédéral des routes (OFROU), Berne

Martin Urwyler

Délégué de l'Association suisse
des professionnels de la route et
des transports (VSS);
Office des ponts et chaussées,
ville de Lucerne

Le jury rédige une brève prise de position
sur chaque dossier, mais n'est pas tenu
de justifier son choix de ne pas primer certains
projets. La décision du jury est définitive.
Tout recours juridique est exclu.

Prix

Le jury décerne aux projets les plus convaincants la distinction «Prix Vélo Infrastructure». Le lauréat recevra un chèque d'un montant de CHF 10 000.– et d'autres projets seront récompensés par un prix de reconnaissance.

Tous les projets primés seront présentés
dans des médias nationaux et publiés
sur le site www.prixvelo.ch.

Langsam ist oft am schnellsten!



Veillez envoyer le présent formulaire et les documents requis au plus tard le 31 janvier 2012 à :

**PRO VELO Suisse
Prix Vélo Infrastructure
Case postale 6711
3001 Berne
www.prixvelo.ch
info@prixvelo.ch**

**RÉCOMPENSE POUR
DES INFRASTRUCTURES
CYCLISTES D'AVENIR 2012**

